

thélemy, son procureur, qui *fust absent, parti pour Lion gainier le Jubilé.* »

A la date du 23, Vigile de saint Jean-Baptiste :

« Au soir à vespres, entre le saint Jubilé à la grande esglise Saint-Jean des Comtes de Lion jusques au sabmedi suivant à vespres où il finira. »

A la date du 25 :

« Le lundi 21 juing, après la messe, partirent de la paroisse du Brinhon, et le lendemain aussi M^e Guillaume Mathieu, prebtre, Pierre Ranc, Jacques Sejhalon, tailleur, Antoine et Hugues Michel frères, Jean Boudoul, fils à Michel, Vidal Paysal et sa femme, de Fleurac, Michel Dufescq, tailleur, pour aller à Lion gainier le saint Jubilé qui y est lorsque la feste-Dieu se rencontre le 24 juing, feste de saint Jean-Baptiste, qui dure depuis les vespres de la Vigile, 23 juin, jusques au samedy suivant, à vespres, 26 dudict mois. Pour le gainier fault confesser et communier en quelle esglise que soit dudict Lion et visiter l'esglise de Saint-Jean de Lion, en y disant cinq *Pater* et *Ave* pour la sainte esglise romaine et s'ensortir de ladicte esglise pour livrer place aux aultres, et rien de plus. Et on ne confessera ni communiera dans ladicte esglise de Saint-Jean, suivant l'ordre de Mgr l'Archevesque de Lion. »

Ces notes sont une confirmation nouvelle du fait que nous avons constaté tant de fois au cours de notre travail, à savoir l'importance que l'on attachait à cette grande indulgence, la célébrité dont elle jouissait et l'empressement que l'on mettait à venir de très loin en recueillir le profit.

Merci à M. le Curé de Cayres, de nous les avoir procurées ; espérons que ce ne sera pas la dernière communication de ce genre qui nous parviendra.

A. S.